



ISSN 2268-493X
ISSN en ligne 2268-4948

Synergies Portugal n° 7 - 2019 p. 25-35

Considérations élémentaires sur les apories du transfert des savoirs en français¹

José Domingues de Almeida

Universidade do Porto/ILCML, Portugal

jalmeida@letras.up.pt

ORCID ID : 0000-0002-4564-2766

Reçu le 12-04-2019 / Évalué le 06-09-2019 / Accepté le 28-10-2019

Résumé

L'auteur exprime ici quelques considérations théoriques et critiques sur les contradictions suscitées par le transfert des savoirs en français, notamment pour ce qui est de la publication internationale en sciences humaines. Il appert que le choix de la langue - en l'occurrence du français - en vue du transfert des savoirs n'est jamais vraiment innocent ou dépourvu de conséquences, tout comme celui de l'anglais au détriment du français. Ces apories seront passées en revue, et quelques pistes ou issues seront proposées pour une pleine légitimation du savoir en français.

Mots-clés : français, transfert de savoirs, sciences humaines, apories

Considerações elementares sobre as aporias da transferência de conhecimentos em francês

Resumo

O autor tece aqui algumas considerações teóricas e críticas sobre as contradições suscitadas pela transferência dos conhecimentos em francês, nomeadamente no que respeita à publicação internacional em ciências humanas. Fica claro que a escolha da língua - neste caso, o francês - com vista à transferência dos saberes nunca é realmente inocente ou sem consequências, tal como a escolha do inglês em detrimento do francês. Passaremos essas aporias em revista, e traremos algumas pistas ou soluções no sentido de uma plena legitimação do saber em francês.

Palavras-chave: francês, transferência de conhecimentos, ciências humanas, contradições

Basic considerations about the paradoxes of knowledge transfer in French

Abstract

The author presents some theoretical and critical considerations on the contradictions aroused by the transfer of knowledge in French, particularly with regard to the international publication in human sciences. It will appear that the choice of language, in this case French, for the transfer of knowledge, is never really

innocent or devoid of consequences; just like the choice of English, to the detriment of French. We will review these paradoxes and try to propose some guidelines or solutions for a full legitimation of knowledge in French.

Keywords: French, transfer of knowledge, human sciences, contradictions

Dans les paramètres d'évaluation des enseignants-chercheurs universitaires, portugais notamment, le transfert des savoirs se décline par les critères assignés aux publications techniques, à la consultance scientifique et technique ainsi qu'à la divulgation. C'est dire que le gros du transfert des connaissances en contexte universitaire porte sur les publications d'articles - ce qui a souvent pris la forme critiquée et critiquable d'une bibliométrie obsessionnelle, mais aussi sur les communications en colloques ou journées d'études.

Or, si l'on omet la corrélation éventuelle entre les aptitudes du chercheur et la publication en anglais, c'est-à-dire que plus le chercheur est apte scientifiquement, plus il publie instinctivement en anglais comme réflexe spontané de cette aptitude (Imbeau, Ouimet, 2012 : 59), alors deux contraintes se conjuguent qui peuvent s'avérer conflictuelles ou antagoniques : d'une part, l'épanouissement personnel des chercheurs qui est fonction de plusieurs facteurs (*idem* : 41) influençant dans l'un ou l'autre sens la productivité et la performance (conditions et reconnaissance professionnelles et sociales, motivation salariale, internationalisation, prestige, nombre et qualité des citations, etc.), et d'autre part, la pression de la publication en anglais comme assurance de la performance académique selon les paramètres du facteur d'impact et de l'indexation, (Bland *et al.*, 2005 : 225). Ainsi, l'étude d'Imbeau et Ouimet peut conclure en nuancant qu' :

(...) il [...] est impossible d'affirmer que publier en français nuit à la performance des chercheurs francophones. Mais nous pouvons affirmer qu'il y a une relation négative relativement robuste entre le pourcentage de publications en français et la performance d'un chercheur. Les chercheurs qui publient en français publient moins et sont moins cités que les autres. Les chercheurs les plus performants publient plutôt en anglais (Imbeau, Ouimet, 2012 : 60).

C'est dans le critère du transfert scientifique publié que la question du choix d'une langue d'expression et de divulgation devient cruciale et entraîne des conséquences qui ne sont pas sans incidence sur la forme, certes, du transfert en soi, mais qui touchent aussi à son contenu, quand elles ne l'orientent tout simplement pas. C'est précisément dans ce contexte que le transfert en langue française devient problématique alors que tout un ensemble de réquisits de la communauté scientifique internationale impose de plus en plus l'anglais comme langue de divulgation, de présentation et soumission des projets à financer.

Comme le rappelle Céline Belot *et al.* à partir de l'étude d'un cas de revue francophone :

*(...) le milieu de la recherche en sciences sociales a fortement évolué ces quinze dernières années, notamment en France. L'évolution est devenue la règle, la publication d'articles dans les revues « à comité de lecture » - son instrument principal. Les revues se retrouvent au cœur de ce processus et ce faisant sont elles-mêmes soumises à des processus de classement, que ce soit au niveau international avec la référence / révérence obligée à l'impact factor, ou au niveau national avec l'apparition de listes de revues affichées comme plus ou moins centrales pour une discipline. À ce jeu, les revues en langue anglaise ne jouent pas dans la même division que les autres. L'anglais étant reconnu comme La langue scientifique, leur lectorat est potentiellement beaucoup plus important que celui de revues en toute autre langue. Étant donné que les classements des revues reposent sur le nombre de citations, seules les revues en langue anglaise peuvent prétendre à de très forts impact factors (Belot *et al.*, 2015 : 25).*

Or contraindre des non-anglophones à transférer leurs savoirs en anglais, dans une langue qui n'est pas la leur - mais on pourrait *latu sensu* tout aussi bien en dire la même chose de n'importe quel recours forcé à un idiome étranger pour exprimer / transférer sa pensée - induit une manipulation, et surtout une réduction des outils de l'exposé de la recherche. Si dans les sciences dites « dures », notamment dans la rédaction des thèses de master et de doctorat, le recours à l'anglais s'est fortement diffusé, dans le cas des sciences humaines et sociales, la question s'avère plus délicate et complexe. Dans le premier cas, il faut noter que l'outil linguistique de rédaction n'est le plus souvent qu'un état ou un stade de la langue anglaise que les descripteurs du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* ne réfèrent sûrement pas au niveau C2, à savoir celui selon lequel un rédacteur scientifique :

Peut écrire des textes élaborés, limpides et fluides, dans un style approprié et efficace, avec une structure logique qui aide le destinataire à remarquer les points importants. [Pour l'écriture créative] Peut écrire des histoires ou des récits d'expérience captivants, de manière limpide et fluide et dans un style approprié au genre adopté [alors que pour l'écriture scientifique proprement dite, il] peut produire des rapports, articles ou essais complexes et qui posent une problématique ou donner une appréciation critique sur le manuscrit d'une œuvre littéraire de manière limpide et fluide. Peut proposer un plan logique adapté et efficace qui aide le lecteur à retrouver les points importants (2001).

Pour ce faire, la divulgation en sciences de la nature et sciences formelles recourt souvent à des systèmes et des outils linguistiques approximatifs, au risque

de l'imprécision d'ailleurs : le traducteur en ligne du moteur de recherche Google et un anglais largement contaminé par les structures morphosyntaxiques et par le lexique de la langue maternelle de l'auteur scientifique, ce qui implique une attention et une révision terminologiques supplémentaires.

Il en va tout autrement dans le cas spécifique du transfert de savoirs en sciences sociales et humaines, sciences « molles » ou « douces », c'est-à-dire dans notre domaine d'enseignement et de recherche (Humanités). Ici, les contraintes de publication en langue anglaise ne se font pas sentir avec la même pression de divulgation, mais les publications subissent les mêmes contraintes de facteurs d'impact. Par ailleurs, dans les Humanités, forme et fond ne constituent pas deux volets étanches de l'exposé vu que la question stylistique contamine le contenu et influence la réception et l'évaluation.

À cet égard, d'après notre propre expérience d'éditeurs de numéros de revues (*Intercâmbio*, *Carnets*), une lecture contrastée des résumés des articles en sciences humaines et sociales révèle fréquemment un étonnant déséquilibre entre la langue de rédaction, qui peut être le français, et ce qui est obligatoirement rendu en anglais. Nous avons affaire à un véritable échantillon de ce qui se produit sous la contrainte de rédaction en anglais. L'*abstract* exigé en anglais trahit une perte évidente de sens, une réduction des nuances argumentatives ainsi qu'une mutilation des subtilités discursives. Par extrapolation, on pourrait appliquer à ce malaise le concept d'« insécurité linguistique » mis en orbite par Jean-Marie Klinkenberg (1989) à propos des complexes stylistiques dans les écritures francophones. Ce phénomène présuppose que l'on ait pris conscience des aspects normatifs de la langue, mais que l'on soit tout aussi conscient de ne pas être à même de les maîtriser avec l'efficace discursive souhaitée. Il en résulte souvent une attitude de « surconscience » linguistique au moment de l'écriture et de l'argumentation (Gauvin, 1997).

Dans un débat entrepris par des scientifiques, intitulé « Des thèses divergentes, des opinions contradictoires » sur les chances du français comme langue scientifique, Jean-Louis Boursin insistait sur un constat qui peut s'appliquer aux locuteurs d'autres langues : « Pour la communication orale, de nombreux scientifiques français parlent (ou comprennent) un plain English rudimentaire qui les place en situation d'infériorité dans toute rencontre internationale¹», tandis que « pour les articles de revues, il y a plus grave. Les articles envoyés pour publication à une revue 'internationale' y paraissent avec un retard qui peut atteindre deux ans²», une durée suffisante pour le pillage et le plagiat scientifiques de la part de chercheurs pour qui le contenu compte plus que la forme.

Quoi qu'il en soit, « même ceux qui croient parler couramment l'anglais sont handicapés (...) : 'Quand on s'exprime dans sa langue maternelle, on plie sa langue à sa pensée ; quand on s'exprime dans une langue étrangère, on plie sa pensée à la langue'. C'est pourquoi 'beaucoup de publications de Français en anglais sont médiocres. On croit leur pensée médiocre. C'est un problème de langue³» ; ceci valant pour d'autres contextes de minorisation scientifique par la langue. Il suffit pour s'en convaincre de lire le très satirique essai de Xavier Combe sur la prétendue compétence en globish des Français (Combe, 2009).

À cela s'ajoute le fait - plus subtil encore, mais significatif - que pour les sciences humaines et sociales, on ait largement adopté le système méthodologique anglo-saxon de citation des notes et des références bibliographiques - fonctionnel, il est vrai - mais qui fait corps avec une certaine conception et rythmique du texte argumentatif. Ces règles méthodologiques imposent elles-mêmes des contraintes graphiques qui mettent souvent la rédaction en français à mal : espacement différents, guillemets incompatibles, rupture avec l'habitude ancrée des notes en bas de page, etc.

Mais la question de la langue de publication a d'autres implications qu'il convient de creuser pour mieux en dégager les enjeux pour le français, langue de transfert des savoirs. Dans une étude très pertinente, Rainer Enrique Hamel s'inquiète de ce qu'aujourd'hui, *nous nous trouvons au moment probablement déterminant où un modèle de plurilinguisme réduit, marqué par une forte hégémonie de l'anglais, mais plurilingue malgré tout, risque de passer au monopole de l'anglais. Pour plusieurs acteurs et observateurs, ce passage est déjà accompli pour les publications en sciences naturelles* (Hamel, 2013 : 54).

Or ce constat ne se rapporte qu'aux publications, qui plus est indexées, c'est-à-dire qu'à une étape du transfert des savoirs, en oubliant le reste du « champ », pour évoquer Pierre Bourdieu (1991), et notamment la publication en livre. Hamel en profite pour rappeler l'importance de la production (travail de terrain et de laboratoire en équipe), de la circulation (les communications en colloque, par exemple), ainsi que la formation (cours et séminaires) (Hamel, 2013 : 58).

En outre, cette confusion se fonde sur une pratique biaisée au départ qui engendre des pratiques conflictuelles, d'où la nécessité de « politiques linguistiques » dans le domaine du transfert des savoirs, particulièrement en français. En effet, cette langue à maints égards « hypostasiée » du fait de son parcours historique et de son rayonnement symbolique (Almeida, 2008) n'est pas vraiment étrangère à la divulgation scientifique et au transfert des savoirs, surtout d'ailleurs dans le domaine des sciences sociales et humaines où elle a même régné

en maîtresse et produit bien des concepts opératoires incontournables pendant ce que Paul-Marie Coûteaux, dans un essai polémique, a désigné par « l'entre-trois guerres » (Coûteaux, 2006 : 112-127).

Néanmoins, comme le remarque Hamel, les langues qui ont eu / ont vocation à véhiculer le transfert de l'information scientifique, comme le latin, l'allemand ou le français, n'ont jamais véritablement fomenté un monolinguisme pur et dur, mais des combinatoires que les scientifiques aimaient à cultiver. Or le monolinguisme scientifique « (...) de l'académie anglo-saxonne, à la fois composant et résultat de l'hégémonie de l'anglais, diffère de celui pratiqué pendant longtemps par la francophonie et l'hispanophonie, parce que son lieu d'énonciation est celui de la force et non celui de la défense subalterne qui caractérise souvent les autres aires linguistiques » (Hamel, 2013 : 62).

Selon Hamel, « Les points de conflit et les nécessités d'aménagement se concentrent sur la rédaction d'articles en langue étrangère, surtout en sciences sociales et humaines, la présentation de communications en langue étrangère (anglais) et la diffusion des résultats propres à l'extérieur de la communauté linguistique » (*ibidem*). Raison pour laquelle, dans le cas du français, et dans la bonne tradition tutélaire de l'État sur la langue, relayée ou amplifiée désormais par l'OIF, une politique volontariste et régulatrice s'impose. Heureusement, le discours stratégique du Président Emmanuel Macron devant l'Académie française va dans ce sens, qui annonce, par ailleurs, une augmentation des moyens et pointe des objectifs et des résultats bien précis. Aussi tout un volet du programme présidentiel est-il consacré à la recherche et à l'enseignement supérieur en français dans le monde, en visant notamment la traduction comme moyen d'accès à l'information en français⁴.

Pareil enjeu de redonner toute sa place au français dans le transfert des savoirs en dialogue avec d'autres langues de divulgation scientifique permettrait, d'une part, de contrarier le danger d'un repli sur soi, de ce qu'Imbeau et Ouimet désignent par « une niche francophone » qui aurait pour seul gain une performance franco-francophone artificiellement assurée par un phénomène de « fermeture sociale » (Imbeau, Ouimet, 2012 : 61) et, d'autre part, de mettre en évidence (et prévenir) que « le monolinguisme anglo-saxon risque de devenir un handicap sévère (...) » (Hamel, 2013 : 61), à commencer pour les chercheurs anglo-saxons eux-mêmes, puisque :

Découvrir l'étrangeté d'une pensée en langue étrangère constitue une expérience herméneutique fondamentale, étant donné qu'une telle rencontre peut déclencher un processus qui contribue à augmenter l'incertitude positive et à remettre en cause les convictions propres pour construire ainsi une barrière contre l'ethnocentrisme dans la pensée scientifique (idem : 62).

Ce que d'autres études ont bien relevé en pointant le danger réel d'une réduction de l'intercompréhension scientifique, notamment en sciences humaines et sociales, mais surtout en prévoyant une dégradation de la créativité intellectuelle du fait d'une prétendue inutilité de la confrontation à la diversité ou à l'extranéité linguistiques⁵.

Aussi nos considérations, somme toute élémentaires, sur le français comme langue de transfert d'informations scientifiques soulèvent-elles des apories et des conflits. Si, du point de vue des anglophones, en position hégémonique, il n'est pas question de lire et encore moins de citer des articles non publiés en anglais, contribuant de la sorte à la minorisation du facteur d'impact des chercheurs non-anglophones, pour ces derniers - et parmi eux les francophones au premier chef - il s'agit de se confronter difficilement à une dure contrainte, fallacieusement entretenue, voire acceptée et subie.

Or Pierre Encrevé et Michel Braudeau ne rappellent-ils pas que « les langues n'ont intrinsèquement rien à voir avec les discours qu'elles accueillent et les valeurs qu'ils expriment ; mais, c'est ainsi que se fait l'histoire du monde, on lie les langues à certains seulement des textes qu'elles ont engendrés (...) » (Encrevé, Braudeau, 2007 : 35) ? C'est aux francophones, et surtout aux Français de renouer avec le désir de leur langue. On reste loin du compte quand on voit le snobisme pédant de certains Français singeant une langue qu'ils ne maîtriseront jamais et qui les place en creux dans la cour des grands du système de circulation des savoirs, mais aussi le désamour de toute une jeunesse hexagonale pour sa langue, si frappant quand on entend nos étudiants en mobilité Erasmus en France se plaindre de ce que leurs collègues sur place préfèrent souvent exhiber leur sabir anglais que divulguer le français.

D'où aussi l'importance de l'enjeu futur de la traduction comme passerelle entre les langues de savoirs, ou en tous cas entre la langue hyper-centrale et les autres (Calvet, 1999). Emmanuel Macron prétend avoir compris tous ces enjeux, et s'est solennellement et concrètement engagé à fomentier la formation des élites internationales qualifiées en français par le biais d'un accueil accru d'étudiants étrangers, mais aussi par la consolidation de l'implantation d'établissements d'enseignement et de recherche francophones à l'étranger. Il a lui-même dû s'expliquer sur les raisons de ses propres choix de langue de communication en tant que président de la République française :

Lorsque je me suis rendu à Davos, je me suis d'abord exprimé en anglais dans une enceinte réunissant la communauté des affaires, c'est d'abord utile et c'est montrer que le français se construit dans ce passage, dans ce plurilinguisme,

*dans cette capacité à parler la langue de l'autre, y compris quand c'est la langue devenue dominante, parfois à visée hégémonique (...)*⁶.

Ça se discute, et je m'empresse de lui opposer l'usage systématique de l'allemand de Mme Merkel qui, lui, marque bel et bien une *autre* hégémonie, et qui contraint justement à la traduction, c'est-à-dire à ce passage entre les langues. On le voit : on est devant plus d'une aporie dans le transfert des savoirs en français. Et ici aussi, tout est affaire de volonté et de détermination.

Bibliographie

Almeida, J. D. 2008. « Le français, langue hypostasiée. Excursus littéraire et théorique. Relevé de quelques atouts, ambiguïtés et apories ». In: Oliveira, F., Duarte, I. (éds). *O Fascínio da Linguagem*. Porto : FLUP, p. 255-263.

Belot, C. et al. 2015/4. « Pourquoi continuer Politique européenne ? ». *Politique européenne*, n° 50, p. 18-37.

Bland, C. J. et al. 2005. « A theoretical, practical, predictive model of Faculty and Department research productivity ». *Academic Medicine*, n° 3, 80, p. 225 - 237.

Bourdieu, P. 1991. *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*. Paris : Seuil.

Calvet, L.-J. 1999. *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.

Combe, X. 2009. *L'anglais de l'Hexagone. Constats et réflexions d'un interprète de conférence*. Paris : L'Harmattan.

Conseil de l'Europe. 2001. *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*. Paris : Didier. Coûteaux, P.-M. 2007. *Être et parler français*. Paris : Perrin.

Encrevê, P., Braudeau, M. 2006. *Conversations sur la langue française*. Paris : Gallimard.

Gauvin, L. 1997. « D'une langue, l'autre. La surconscience linguistique de l'écrivain francophone ». In : *L'écrivain francophone à la croisée des langues*. Paris : Karthala, p. 5-15.

Hamel, R. E. 2013. « L'anglais, langue unique pour les sciences ? Le rôle des modèles plurilingues dans la recherche, la communication scientifique et l'enseignement supérieur ». *Synergies Europe*, n° 8, p. 53-66. [En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Europe8/Hamel.pdf> [consulté le 26 janvier 2019].

Imbeau, L.M., Ouimet, M. 2012. « Langue de publication et performance en recherche : publier en français a-t-il un impact sur les performances bibliométriques des chercheurs francophones ? ». *Politique et sociétés*, n° 31, 3, p. 39-65.

Klinkenberg, J.-M. 1989. « Le problème de la langue d'écriture dans la littérature francophone de Belgique de Verhaeren à Verheggen ». In : A. Vigh (Éd.). *L'identité culturelle dans les littératures de langue française*. Actes du Colloque de Pécs. Paris : P. V. Pécs / ACCT. p. 69-73.

Sitographie

http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggcplus_pi4%5Bfile%5D=publications/pubd111/d111-iv.html [consulté le 26 janvier 2019].

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/03/20/discours-demmanuel-macron-a-lins-titut-de-france-sur-lambition-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme> [consulté le 26 janvier 2019].

<https://www.courrierinternational.com/breve/2012/01/30/les-langues-etran-geres-quelles-langues-etran-geres> [consulté le 26 janvier 2019].

Notes

1. http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggcplus_pi4%5Bfile%5D=publications/pubd111/d111-iv.html

2. *Idem.*

3. *Idem.*

4. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/03/20/discours-demmanuel-macron-a-linstitut-de-france-sur-lambition-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme>.

5. <https://www.courrierinternational.com/breve/2012/01/30/les-langues-etrangees-quelles-langues-etrangees>.

6. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/03/20/discours-demmanuel-macron-a-linstitut-de-france-sur-lambition-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme>.